



**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du LYCÉE XAVIER MALLET
du 23 juin 2020**

DESTINATAIRES

Monsieur le Président du Conseil Régional

Madame le Recteur



Le Teil, le 12 juin 2020

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil d'Administration

Objet : Conseil d'administration n° 8

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil d'Administration du Lycée Xavier Mallet qui aura lieu le :

Mardi 23 juin 2020 à 18h en visioconférence :

<https://eu.bbcollab.com/guest/2f948461b2a04c5da4785b192d691e66>

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du CA n°7
- Compte financier exercice 2019
- Autorisation de recrutement des personnels par contrat de droit public
- Questions diverses (merci de nous les faire parvenir 48h à l'avance au secrétariat de direction)

Je compte bien entendu sur votre présence. Si toutefois, il vous était impossible de vous rendre à cette séance, je vous remercie de bien vouloir m'en avertir et transmettre votre convocation à votre suppléant éventuel.

Dans l'attente de ce conseil, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur

Guillaume BARD-VOLF

PROCES VERBAL

De la séance n° 8 du Conseil d'Administration du lycée le 23 juin 2020

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS

Nombre total de votants : 29 Quorum : 16

Présents : 17 absents : 8 excusés : 4

	NOMS	TITRE	SIGNATURES
Administration	M. BARD-VOLF Guillaume	Proviseur	Présent
	Mme LAFFONT Sophie	Proviseure Adjointe	Présente
	Mme BARRAL Aurélie	Gestionnaire	Présente
	Mme FERRET Mélanie	Conseillère Principale d'Education	Excusée
	M. SANTALUCIA Alexandre	Chef de travaux	Présent
Elus des collectivités territoriales	Mme MASSEBEUF Isabelle	Conseil Régional	Absente
	M. FLORY Jean-Claude	Conseil Régional	Absent
	M. NOEL Bernard	Communauté de communes	Absent
	M. DELHOMME Romain	Commune du Teil	Absent
Pers. Qualifiée			
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	Mme BORDE Emilie	PLP sciences et techniques médico-sociales	Présente
	M. SENECHAL Julien	Certifié Histoire-Géographie	Présent
	M. PIALLAT Frédéric	Certifié Sciences Physiques	Présent
	Mme MEZIL Mélanie	PLP Lettres-Espagnol	Absente
	Mme DUFLOUX Stéphanie	Certifiée EPS	Présente
	Mme TEYSSIERES Christine	Agrégée Anglais	Présente
M. DEPOORTER Benoit	PLP vente	Excusé	
Représentants des personnels ASS ou ATE	Mme EVENOT Virginie	Adjoint Technique Territorial	Présente
	Mme DESFLACHES Marie-Andrée	Adjoint Technique Territorial	Excusée
	M. DUCHAMP Pierre	Adjoint Technique Territorial	Absent
Représentants des parents d'élèves	Mme FAURE-PINAULT Virginie	F.C.P.E	Excusée
	Mme BOUCHADEL Hélène	F.C.P.E.	Présente
	Mme SENAC Yolaine	F.C.P.E	Présente
	Mme GALAMIEN Nathalie	F.C.P.E	Présente
	M. CHABAUD Jacques	F.C.P.E.	Présent
Représentants des élèves	BOUGUERRA Kenzy	Élève 1 B	Absent
	BERTHIER Tom	Élève T E	Absent
	CHARRE Ashley	Élève T B	Absent
	NOUACH Kheira	Élève T CO	Absente
	FIALON Alicia	Etudiante STS 1	Absente

PROCES VERBAL

De la séance n° 8 du Conseil d'Administration du lycée le 23 juin 2020

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS

	NOMS	TITRE	SIGNATURES
Elus des collectivités territoriales	Mme GENEST Sandrine (suppl.)	Conseil Régional	Absente
	M. AMRANE Olivier (suppl.)	Conseil Régional	Absent
	Mme KUSKIN Guness (suppl.)	Mairie Le Teil	Présente
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	Mme HOFFMANN Marina	PLP Prévention Santé Environnement	Présente
	M. BONY Simon	PLP Lettres Anglais	Absent
	M. GOUNELLE Arnaud	Agrégé Histoire-Géographie	Absent
	Mme LAVIS Véronique	Certifié Anglais	Absente
	Mme ESCODA Odile	PLP Vente	Absente
Représentants des personnels ASS ou ATE	M. VALLON Mickaël	Adjoint Technique Territorial	Absent
	Mme AMBLARD Claude	ATRF	Absente
	M. ARLAUD Maurice	Adjoint Technique Territorial	Absent
Représentants des parents d'élèves	Mme BAILLY-VINCENT Céline	F.C.P.E.	Absente
	M. SEYS Guillaume	F.C.P.E	Absent
	Mme MATHIEU Cécile	F.C.P.E	Présente
	M. BRUNEL Benoit	F.C.P.E	Absent
	Mme SATRE-BUISSON Mireille	F.C.P.E.	Absente
Représentants des élèves	Mme VINCENT Emma	1 A	Absente
	M. COSTE Enzo	2 A	Absent
	Mme GRAFFET Lina	T A	Absente
	M. BOUKRAA Ayoub	T CO	Absent
	M. CLEMENT Loïc	STS 1	Absent

PROCÈS VERBAL
De la séance n°8 du Conseil d'Administration du lycée Xavier Mallet le 23 juin 2020

Intitulé	Page n°	Acte	Autres
adoption du PV du 28 mai 2020	6		X
1. Compte financier exercice 2019 : adoption du compte financier	8	X	
2. Compte financier exercice 2019 : affectation du résultat	8	X	
3. Autorisation de recrutement de personnels en contrat de droit public	8	X	
4. Questions diverses	9		X

Secrétaire de séance : A. BARRAL

Président : G. BARD-VOLF

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 23 juin 2020

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, le CA se tient en visioconférence.

Le CA est présidé par M. BARD-VOLF, Proviseur.

Mme BARRAL, adjointe-gestionnaire, assure le secrétariat de séance, recueille les votes et transmet les résultats aux membres du CA.

Le Proviseur ouvre le Conseil à 18h09 ce jour au lycée Xavier Mallet.

Le Conseil d'Administration compte 29 sièges pourvus. Le quorum est de 16.

17 membres du CA sont présents en début de séance, le quorum est atteint. L'agent comptable est également présente mais ne prend pas part au vote.

Lecture et adoption de l'ordre du jour à l'unanimité

Adoption PV du CA du 28 mai 2020

Mme Senac fait des remarques sur le PV du CA du 28 mai 2020 : la première porte sur le terme « adopté à l'unanimité » qui est écrit à différents endroits du PV alors que lors du vote il y a des « pour », mais aussi « contre » ou « abstention » et par conséquent ce n'est pas de l'unanimité. C'est le cas pour le vote de l'adoption du PV, pour le vote du protocole, et pour celui de l'avenant au RI.

Elle remarque également, à propos de l'envoi du calendrier des conseils de classe, la phrase en page 7 « les parents d'élèves ne l'ont pas reçu et s'inquiètent sur la façon de joindre les autres parents ». Les parents d'élèves s'inquiètent également du délai insuffisant entre la communication du planning des conseils de classe et les conseils, délai très insuffisant pour que les parents s'organisent pour assister aux conseils de classe.

Le Proviseur répond que les modifications seront faites selon ces remarques sur le PV qui sera renvoyé aux membres du CA, et propose le vote de ce PV avec les modifications.

Vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 2

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

1) Compte financier exercice 2019

Mme Robert, agent comptable, présente le compte financier de l'exercice 2019. Elle rappelle que le compte financier est une photographie des comptes à l'instant T, à savoir au 31/12 de l'année.

On part du budget prévisionnel voté en novembre de l'année N-1, et on fait un bilan de ce qui s'est réellement passé sur l'exercice de l'année N.

Le résultat de l'exercice impacte en positif ou en négatif le fonds de roulement.

Au lycée Xavier Mallet, les effectifs élèves ont légèrement baissé en 2019, avec 712 élèves. La dotation globale de fonctionnement (allouée par la Région Auvergne Rhône-Alpes) a légèrement augmenté en 2019, pour 165 832 €, ce qui représente une part DGF par élève de 232.91 €.

Les recettes ont diverses origines :

- Région : Dotation de fonctionnement et subventions spécifiques accordées par la Région
- Etat : le service des bourses est la part la plus importante, avec le fonds social
- La participation des familles pour les voyages et les sorties
- Différents organismes, par exemple Erasmus ou des dons d'associations (bacpro.com)
- L'établissement, par le SRH et la taxe d'apprentissage

La collecte de taxe d'apprentissage 2019 est de 18 187.59 €. Le solde de la TA au 31/12/2019 est de 36 334.63 €. C'est bien d'avoir cette avance car la réforme du mode de collecte de cette année fait que la collecte de TA sera moindre par rapport aux autres années.

Le montant des bourses est de 198 976.45 €.

Le fonds social 2019 a aidé 31 élèves, pour une dépense totale de 2 857.42 €.

Un fonds régional d'aide à la restauration a également été versé pour aider 23 élèves représentant 3 329.19 €.

Sur le service restauration, les denrées ont été achetées pour 119 659.44 €, ce qui en nette baisse mais cela est dû aux circonstances exceptionnelles de fin 2019.

57 239 repas ont été servis sur l'année.

Le coût assiette (des denrées alimentaires) représente 2.12 € et le coût total du repas est à 5.02 €.

Partout on note une augmentation des charges.

Le résultat comptable 2019 est de 28 251.34 €. Ce résultat est décomposé de la manière suivante :

Service général : 25 799.42 € / Service restauration : 2 451.92 €

Le fonds de roulement est de 183 650.86 €, ce qui est un niveau confortable puisque cela représente 79 jours de fonds de roulement. Cela signifie que l'établissement pourrait fonctionner pendant 79 jours sans apport extérieur et aucune recette.

Dans le fonds de roulement il y a :

- le stock de denrées alimentaires pas utilisées au 31/12
- les créances qui sont les sommes que les familles doivent pour la restauration, et les subventions que la Région doit nous verser
- l'autonomie financière

La trésorerie est composée des dettes et des avances versées par les collectivités, le Rectorat et les familles et l'autonomie financière.

Le fonds de roulement 2019 est de 183 650.86 €, ce qui varie de + 30 700.72 € par rapport au fonds de roulement 2018 (152 950.14 €).

Mme Senac pose la question de l'écart important entre le résultat négatif de 2018 à - 48 576.92 € et le résultat positif de 2019 à + 28 251.34 €.

La gestionnaire explique qu'en 2018 il y a eu l'obligation de transférer les réserves du GRADA au lycée Astier (devenu établissement coordonnateur du GRADA) de 42 779.59 € ainsi qu'un résultat négatif de l'ensemble des divers services de - 5797.33 €, ce qui fait ce montant négatif important de - 48 576.92 €.

Le proviseur propose l'approbation du compte financier au vote.

Le compte financier doit être voté avec ou sans réserve. La notion de réserve est rappelée par l'agent comptable, elle porte sur l'honnêteté de l'ordonnateur et du comptable sur l'exécution du budget et de la comptabilité, et le respect des décisions de conseil d'administration. Un vote avec réserve doit être argumenté par courrier et annoté sur le compte rendu. Cela reste très exceptionnel.

Vote :

Pour, sans réserve : 15

Contre : 0

Abstention : 2

Le proviseur propose ensuite l'affectation du résultat :

+ 25 799.42 € pour les services généraux

+ 2 451.92 € pour le SRH

Vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 2

Départ de Mme Robert, agent comptable, à 18h45.

2) Autorisation de recrutement de personnels en contrat de droit public

La gestionnaire rappelle que les membres du CA doivent donner chaque année l'autorisation au chef d'établissement de recruter des personnes en contrat de droit public et qu'il s'agit des assistants d'éducation. Le financement est l'Etat, puisque les contrats sont des contrats Rectorat, pour une année scolaire entière, du 1^{er} septembre au 31 août.

Au lycée X Mallet il y a 6.5 postes équivalents temps plein d'AED occupés par 7 personnes puisqu'il y a un temps partiel. Par précaution, le vote est proposé pour 8 postes équivalents temps plein.

Vote :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

3) Questions diverses

Les parents ont posé la question de la mise en place de vacances apprenantes au lycée Xavier Mallet.

Le proviseur explique que les équipes sont très fatiguées après cette année difficile, et que X Mallet est également centre d'examens et centre de délibération.

Il n'y aura donc pas de soutien du 6 au 10 juillet.

En revanche, cela sera organisé pour la semaine du 24 au 28 août. L'accueil sera fait pendant 3h par jour le matin de 9h à 12h : le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Un sondage sera envoyé sur pronote en fin de semaine auprès des entrants de 1^{ère} et terminale.

Mme Senac fait référence à l'annonce du ministère pour la filière professionnelle et pose la question de cette filière pro dans ce dispositif de cours fin août.

Le proviseur confirme que ce dispositif sera proposé à tous les élèves du lycée, pour les 3 filières : générale, technologique et professionnelle.

Mme Mathieu demande si toutes les matières seront proposées.

Le proviseur explique que la construction de cette semaine se fait avec des enseignants volontaires et qu'un sondage est en cours avec retour attendu des enseignants.

Le proviseur remercie les membres du CA en étant désolé des difficultés survenues pendant le CA dues aux nombreux problèmes de connexion pendant le conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

La secrétaire de séance,

Mme BARRAL

Le proviseur,

M. BARD-VOLF